



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023007

Domaine : 3.5.4

Date de convocation : 30 juin 2023

Date de l'affichage : 30 juin 2023

Date d'affichage de la délibération : 07 juillet 2023

Objet: 07 – Demande de financement au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), pour des travaux de menuiseries au groupe scolaire de la Challe dans la commune d'Eragny-sur-Oise

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à vingt heures,

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV (à partir de 20h15), Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Evelyne DEL PRETE, Frédérick TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Madame Jennifer THEUREAUX (jusqu'à 20h15)
- Monsieur Alain SACCHETTI a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Nicole THENIN a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Monsieur Jean-Luc ROUSSELLE a donné pouvoir à Madame Edwina ETORE
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES

Absent : Mesdames Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Monsieur Pierre MATHEVET

Madame Agnès LUXIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 23 (jusqu'à 20h15), 24 (à partir de 20h15)
- Votants : 30

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Audrey JESPAS, adjointe au Maire chargée des Finances et de la Tarification,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Municipal,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20230706-2023007-DE
Date de télétransmission : 19/07/2023
Date de réception préfecture : 19/07/2023

VU l'avis de la Commission Finances et Tarification,

CONSIDERANT que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) vise à soutenir les projets d'investissement des collectivités,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux de remplacement des menuiseries dans le groupe de la Challe de la commune d'Eragny-Sur-Oise afin de combattre les déperditions thermiques,

CONSIDERANT que ce type de travaux est éligible au fond d'aide de la DETR,

CONSIDERANT que le montant estimatif des travaux s'élève à 530 459 euros HT,

CONSIDERANT le plafonnement du pourcentage de subvention applicable au financement du projet à 40% du coût global HT de l'opération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la DETR pour des travaux de remplacement des menuiseries au groupe scolaire de la Challe à hauteur de 190 000€,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la future convention et ses avenants.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France